



# EXTRAIT

du registre des délibérations  
du Conseil Municipal  
de la Commune de SOLLIES PONT

VILLE DE SOLLIES PONT

Séance du jeudi 1<sup>er</sup> avril 2010

## NOMBRE DE MEMBRES

Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33

Date de la convocation  
18 mars 2010

Date d'affichage  
18 mars 2010

Objet de la délibération  
*Direction des finances – Service  
financier – Admission en non  
valeur des produits  
irrecouvrables.*

Vote pour à l'unanimité

POUR : 33  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

L'an deux mille dix, le premier avril deux mille dix, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

### Etaient présents :

GARRON André, MONTBARBON Sophie, COIQUAULT Jean-Pierre, ARNAUDO Michèle, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, ACROSSE Paul, GOTTA Marie-Aurore, KASPERSKI Christophe, BOTA Yasmine, DROESCH Michel, BONIFAY Rose-Marie, LAUNAY Michel, BORELLI Huguette, GUERRUCCI Alberto, CHAOUCHÉ Dalèl, CEVRERO Maurice, DELGADO Alexandra, ROUX Jean-Paul, VALLE Evelyne, DESVILLETES Louis, LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, CHASTAIGNET Elisabeth, FOREST Marie-Paule.

### Procurations :

**RIGAUD Catherine** donne procuration à **GARRON André**, **BOUBEKER Patrick** donne procuration à **KASPERSKI Christophe**, **BOUTIER Jean-Paul** donne procuration à **LUQUAND Jean-Pierre**, **RIMBAUD Georges** donne procuration à **CHASTAIGNET Elisabeth**

### Absents :

aucun

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, **Madame Yasmine BOTA** est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Monsieur le maire expose à l'assemblée qu'il est saisi par monsieur le receveur municipal d'un état de taxes et de produits irrécouvrables dont les titres de recette ont été émis sous le numéro : 706, 235.

Vu l'état des produits irrécouvrables, dressés et certifiés par monsieur le receveur municipal, qui demande l'admission en non-valeur, et par suite la décharge de son compte de gestion de la somme portée au dit et ci-après reproduit,

Vu également le rapport des pièces à l'appui,

OUI l'exposé du Maire,

**Le Conseil Municipal,**

**CONSIDERANT** que les sommes dont il s'agit ne sont point susceptibles de recouvrement, que monsieur le receveur municipal justifie, conformément aux causes et observations consignées dans les dits états, l'impossibilité d'exercer utilement des poursuites (insuffisance actif).

Après avoir obtenu toutes explications utiles et en avoir délibéré,

**A main levée et à l'unanimité des voix,**

**DECIDE**

**D'admettre** en non valeur les sommes ci-après :

- 612,00 € au nom de GALINIER Nathalie/Bar Moderne
- 864,00 € au nom de GALINIER Nathalie/Bar Moderne

Soit un montant total de 1 476,00 €

**DIT** que la dépense sera imputée au BP 2010, article 654.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Le maire,

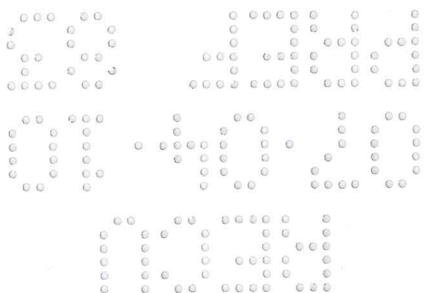
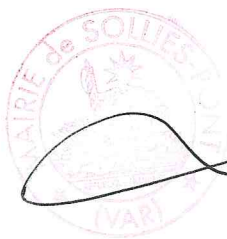
Docteur André GARRON  
Pour le maire absent,  
Jean-Pierre COIQUAULT  
1<sup>er</sup> adjoint



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
et publication ou notification du

07 AVR. 2010

08 AVR. 2010



## TRESORERIE DE SOLLIES PONT

SOLLIES, le 03/02/2009

Lotissement du Château  
83210 Sollies Pont  
Tél. : 04 94 28 93 30  
Fax : 04 94 13 04 18


LE TRÉSORIER DE SOLLIES PONT

Affaire suivie par MME AVY  
Tél.: 04.94.00.81.37

A

MONSIEUR LE MAIRE DE SOLLIES PONT

83210 – SOLLIES PONT

DEMANDE	REPONSE
<p>J'ai l'honneur de vous communiquer l'état des produits irrécouvrables</p> <p>Je vous saurais gré de bien vouloir :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Prendre une délibération prononçant l'admission en non valeur ou me faire savoir les raisons qui s'y opposent</li> <li>2. Emettre le mandat correspondant après vous être assuré de l'existence des crédits budgétaires suffisants « y joindre les documents sus visés »</li> </ol> <p>D'avance je vous en remercie</p> <p>Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes meilleurs sentiments.</p> <p style="text-align: right;">             Le Trésorier  <b>Remy BELLUOT</b> </p>	



